Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 89 (1980)

Heft: 7

Artikel: Les jeux olympiques pour handicapés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683759

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Les jeux olympiques pour handicapés

Les VIes jeux olympiques pour handicapés ont eu lieu à Arnhem du 21 juin au 5 juillet sous le patronage de la princesse Margret des Pays-Bas, ellemême handicapée des yeux. Les jeux olympiques pour handicapés se sont développés à la suite des jeux de «Stoke Mandeville», nom du centre anglais de réadaptation pour paraplégiques.

Les «jeux de Stoke-Mandeville» et le mouvement sportif pour handicapés sont l'œuvre de Sir Ludwig Guttmann, directeur du centre et pionnier de la réadaptation pour handicapés qui vient de mourir ce printemps à l'âge de 80 ans.

Pourquoi la Hollande?

Depuis leur création en 1960 à Rome, les jeux olympiques pour handicapés ont en principe lieu dans le même pays que les jeux olympiques normaux. En 1964, ils eurent lieu à Tokyo, quatre



Saut en longueur par un handicapé d'une jambe

ans plus tard à Tel Aviv, Mexico ne pouvant supporter la charge financière des deux jeux olympiques. Après Heidelberg et Toronto, c'est la Hollande qui a organisé les jeux. Ainsi, pour la seconde fois, l'égalité entre sportifs handicapés et non-handicapés n'a pas été respectée, l'URSS avant refusé d'organiser les jeux olympiques pour handicapés. Si l'on en juge d'après les prises de position du gouvernement soviétique, il semble que les handicapés n'existent pas dans les pays de l'Est ou du moins vivent, comme on le suppose, en marge de la société. Après le refus de Moscou, la Hollande s'est offerte à accueillir les VIes jeux olympiques et cela n'étonnera personne car la Hollande, avec ses nombreux invalides de guerre, s'est toujours montrée très réceptive aux problèmes des handicapés.

C'est à Arnhem, tout près de la frontière allemande, qu'ont été aménagés les terrains de compétition, tout spécialement conçus pour les handicapés. Trois années de préparation et 15 millions de Gulden (environ 12,5 millions de francs) ont été nécessaires pour que puisse s'allumer la flamme olympique sur le stade olympique de Papendal. Le capital nécessaire n'a d'ailleurs pas été donné par le gouvernement hollandais mais rassemblé

pour moitié grâce au produit d'une série d'émissions télévisées de variétés et à des collectes.

Large représentation et parfaite organisation

Si les jeux olympiques ont été, dans les premières années, presque uniquement fréquentés par les paraplégiques, à Arnhem pratiquement tous les handicapés sportifs y étaient représentés: mal-voyants, aveugles, amputés d'un bras ou d'une jambe, paraplégiques et cérébraux moteurs, en tout 2000 sportifs provenant de 42 nations. Il va de soi que l'organisation de ces jeux n'a pas été simple, que bien des appareils électroniques ont dû être mis à contribution et que l'on a fait appel à l'informatique. Les Hollandais dont on connaît l'exactitude et le sérieux, ont très bien réussi grâce notamment à la contribution de quelque 2500 volontaires dont 1260 éclaireurs.

Beaucoup de variétés dans les disciplines sportives

Les disciplines sportives étaient aussi variées que les sortes de handicapés. Ainsi les paraplégiques ont participé à des compétitions d'athlétisme (courses en voitures, slalom ou à des disciplines plus techniques: lancer du poids, du disque, du javelot). Ils ont également participé à des compétitions de natation et de ping-pong. Les matches de basket-ball en fauteuil roulant (discipline largement représentée par les Américains) étaient presque aussi passionnants que ceux des non-handicapés. La performance la plus extraordinaire a peut-être été accomplie par un Canadien qui, amputé d'une jambe, a réussi à sauter en hauteur 1,96 m.

Malgré le mauvais temps, les spectateurs ont été nombreux et les salles de basket-ball souvent complètes. Cela montre clairement que le sport pour handicapés, pratiqué comme cela était le cas à Arnhem, à un haut niveau, n'est pas forcément un phénomène marginal de la vie sportive.

Aux jeux olympiques pour handicapés, les disciplines sportives étaient aussi variées que les sortes de handicaps. Sur nos photos, des paraplégiques participent au lancer du poids, au 400 m dans des fauteuils roulants, et à un tournoi d'escrime.

Photos Hannes Schmid





